



**COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE**

**PROCÈS-VERBAL**

**27<sup>e</sup> SÉANCE TENUE LE 7 MAI 2007**

**DATE :** Le 7 mai 2007

**HEURE :** 17 h

**LIEU :** Maison du citoyen, salle Gatineau

**PRÉSENCES :**

**Membres :**

M. Yvon Boucher, président, conseiller, district de la Rivière-Blanche (n<sup>o</sup> 15)

M. André Laframboise, vice-président, conseiller, district de Lucerne (n<sup>o</sup> 2)

M. Frank Thérien, conseiller, district d'Aylmer (n<sup>o</sup> 1)

M<sup>me</sup> Linda Giraldeau, productrice agricole

M. Dany Lachaine, producteur agricole

M. Philippe Thompson, producteur agricole

**Personnes-ressources :**

M<sup>me</sup> Jovette Babin, coord. en urbanisme, sect. de Masson-Angers et de Buckingham

M<sup>me</sup> Nathalie Gingras, coordonnatrice en urbanisme, secteur d'Aylmer

M<sup>me</sup> Rachel Laflamme, coordonnatrice en urbanisme, secteur de Gatineau

**Autre :**

M. Paul Rodrigue

**ABSENCES :**

**Secrétaire :**

M. Ghislain Deschênes, coordonnateur des comités

**Personnes-ressources :**

M<sup>me</sup> Nathalie Giguère, coordonnatrice en aménagement

M. Jean Lepage, directeur, Service aux entreprises, CLD Gatineau

M<sup>me</sup> Liliane Moreau, chef de division urbanisme, secteur d'Aylmer

**DISTRIBUTION :** Aux membres du CCA, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

\_\_\_\_\_  
**PRÉSIDENT**

\_\_\_\_\_  
**SECRÉTAIRE**

**1. Constatation des présences et ouverture de la réunion**

Le président constate l'atteinte du quorum et ouvre l'assemblée à 17 h 30.

**2. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour ci-dessous est accepté en ajoutant un sujet à l'article varia.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 mars 2007
4. Signature du procès-verbal de la séance du 5 mars 2007
5. Suivi du procès-verbal de la séance du 5 mars 2007
6. Date de la prochaine assemblée
7. Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'utiliser à une fin autre que l'agriculture une partie du lot 1 373 448 localisé sur le chemin du Sixième-Rang et ce, dans le but de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée sur une superficie de 2 acres
8. Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'utiliser à une fin autre que l'agriculture le lot 1 371 401 localisé sur le boulevard Lorrain à l'intersection de la rue Beauregard et ce, dans le but de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée
9. Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'aliéner le lot 3 467 580 du cadastre du Québec en faveur du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF) afin de respecter les ententes de cession entre Canards Illimités et le ministère
10. Changement de zonage et demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'utiliser à d'autres fins que l'agriculture, une partie du lot 41 du rang 7, Canton de Hull et une partie du lot 27A du rang 4, Canton de Hull et ce, dans le but de permettre la construction d'une tour autoportante, d'un abri accessoire et d'un chemin d'accès pour les fins d'antennes de télécommunications sans fil sur chacune des propriétés agricoles
11. Période de questions des citoyennes et citoyens
12. Varia :
  - a) Heure de la tenue des séances
13. Dépôt de documents :
  - 13.1
14. Levée de la séance

**3. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 mars 2007**

Le procès-verbal de la séance du 5 mars 2007 est accepté.

**4. Signature du procès-verbal de la séance du 5 mars 2007**

Le procès-verbal de la séance du 5 mars 2007 est signé par le président.

**5. Suivi du procès-verbal de la séance du 5 mars 2007**

Aucun commentaire.

**6. Date de la prochaine assemblée**

On confirme que la prochaine séance du CCA se tiendra le 10 septembre 2007 à 17 h.

**7. Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'utiliser à une fin autre que l'agriculture une partie du lot 1 373 448 localisé sur le chemin du Sixième-Rang et ce, dans le but de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée sur une superficie de 2 acres - district électoral de la Rivière-Blanche**

Arrivée de M. Paul Rodrigue.

Le requérant mentionne qu'il désire construire une habitation unifamiliale et explique les principales raisons justifiant sa demande.

Départ de M. Paul Rodrigue.

**R-CCA-2007-05-07 / 07**

Que ce comité recommande au conseil de ne pas appuyer la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'utiliser à des fins autres qu'agricoles une partie du lot 1 373 448 localisé sur le chemin du Sixième-Rang et ce, dans le but de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée sur une superficie de 2 acres.

**ADOPTÉE**

**8. Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'utiliser à une fin autre que l'agriculture le lot 1 371 401 localisé sur le boulevard Lorrain à l'intersection de la rue Beauregard et ce, dans le but de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée - district électoral de Bellevue**

**R-CCA-2007-05-07 / 08**

Que ce comité recommande au conseil d'appuyer la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'utiliser à des fins autres qu'agricoles le lot 1 371 401 localisé au 1836, boulevard Lorrain à l'intersection de la rue Beauregard et ce, dans le but de permettre la construction éventuelle d'une habitation unifamiliale isolée.

**ADOPTÉE**

**9. Demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'aliéner le lot 3 467 580 du cadastre du Québec en faveur du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF) afin de respecter les ententes de cession entre Canards Illimités et le ministère - district électoral de Masson-Angers**

**R-CCA-2007-05-07 / 09**

Que ce comité recommande au conseil d'appuyer la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, de Canards Illimités, afin d'aliéner le lot 3 467 580 du cadastre du Québec en faveur du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF) afin de respecter les

ententes entre Canards Illimités et le ministère.

**ADOPTÉE**

- 10. Changement de zonage et demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'utiliser à d'autres fins que l'agriculture, une partie du lot 41 du rang 7, Canton de Hull et une partie du lot 27A du rang 4, Canton de Hull et ce, dans le but de permettre la construction d'une tour autoportante, d'un abri accessoire et d'un chemin d'accès pour les fins d'antennes de télécommunications sans fil sur chacune des propriétés agricoles - district électoral de Deschênes**

**R-CCA-2007-05-07 / 10**

Que ce comité recommande au conseil de ne pas appuyer la demande de changement de zonage visant à autoriser l'usage de télécommunications sans fil (4715), classé sous la catégorie d'usage communautaire de services «(P3b), dans les zones agricoles A-21-013 et A-21-019.

Que ce comité recommande également au conseil de ne pas appuyer la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'utiliser à d'autres fins que l'agriculture une partie du lot 41, du rang 7, canton de Hull et une partie du lot 27A, du rang 4, canton de Hull et ce, dans le but de permettre la construction d'une tour autoportante, d'un abri accessoire et d'un chemin d'accès pour les fins d'antennes de télécommunications sans fil sur chacune des propriétés agricoles.

**ADOPTÉE**

- 11. Période de questions des citoyennes et citoyens**

Aucune citoyenne et aucun citoyen n'est présent à la période de question.

- 12. Varia :**

a) Heure de la tenue des séances

On suggère que les séances du CCA se tiennent en soirée et non le jour.

- 13. Dépôt de documents :**

Aucun document n'a été déposé.

- 14. Levée de la séance**

La séance est levée à 18 h 55.